

Question écrite de Caroline Cassart, Députée,
à Philippe HENRY, Vice-Président et Ministre du Climat,
de l'Énergie et de la Mobilité, concernant
**La délivrance du permis d'urbanisme pour la liaison
Tihange-Strée-Tinlot**

Je me permets de revenir sur l'épineux dossier de la liaison Tihange-Strée-Tinlot et, plus spécifiquement, sur l'octroi du permis d'urbanisme, indispensable à la poursuite du chantier.

L'échéance pour la délivrance de ce permis, maintes fois reportée, était fixée à fin mars 2023.

Monsieur le Ministre peut-il faire le point dans ce dossier? Le permis d'urbanisme est-il enfin délivré? Celui-ci est-il conditionné? Si ledit permis n'est pas encore octroyé, comment expliquer cet énième retard?

Réponse du Ministre Henry:

[Mai 2023]

Dans le cadre de la procédure de demande de permis, le Fonctionnaire délégué a consulté les parties prenantes. Le SPW-ARNE et le GRACQ ont exprimé le besoin de certaines adaptations, lesquelles ont été acceptées par le SPWMI. Ce dernier a effectué les modifications requises sur les plans et les a récemment renvoyées au service de l'urbanisme.

À l'heure actuelle, le dossier est donc entre les mains du SPW-TLPE, qui relève du Ministre de l'Aménagement du territoire, comme l'honorable membre le sait. Malgré cela, mon administration reste confiante et nous annonce que le permis pourrait être délivré dans les semaines qui suivent.

En conclusion, bien que le dossier soit désormais entièrement géré par des administrations indépendantes de mes compétences, j'ai bon espoir que le permis d'urbanisme soit délivré en juin 2023.

Par ailleurs, j'espère également que les emprises seront obtenues à la même période. Les travaux pourraient alors enfin débuter en septembre.